



L'expertise et l'appui aux politiques publiques à INRAE

L'expertise et l'appui aux politiques publiques (EAPP) met à la disposition des acteurs porteurs de politiques publiques (ministères, agences, collectivités territoriales, institutions européennes et internationales...), des connaissances scientifiques et techniques, des outils et des méthodes qui permettent d'éclairer, concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques.

Au sein d'INRAE, la connaissance scientifique est mobilisée vers l'expertise, la prospective, l'aide à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans une démarche d'anticipation des défis sociétaux. Cela se fait dans une double logique de co-construction : entre anticipation à long terme et priorités des acteurs de politiques publiques. Cette démarche nourrit la recherche, avec l'émergence de nouvelles questions, et contribue à lui donner du sens.

Deux directions animent le pilotage et la coordination de l'ensemble des activités d'EAPP : la DEPE (l'expertise scientifique collective, la prospective et des études) et la DAPP (l'appui aux politiques publiques). Sous la responsabilité de Patrick Flammarion, Directeur général délégué (DGD) à l'EAPP, elles valorisent et diffusent ces activités dont elles garantissent la qualité.



 **CONTACTS**

DGD EAPP : dgdeapp@inrae.fr
DEPE : depe-contact@inrae.fr
DAPP : dapp@inrae.fr





Nos objectifs, nos types d'intervention

Sur l'ensemble du cycle de vie des politiques publiques, INRAE peut apporter son concours à :

- ❖ L'éclairage des parties prenantes sur les enjeux sociétaux pouvant faire l'objet d'interventions publiques au travers d'expertises scientifiques collectives (EsCo), de prospectives ou d'études.
- ❖ L'aide à la conception des politiques publiques et de leurs instruments. Elle se traduit par des travaux d'analyse et évaluation ex ante et ex post d'instruments de politiques publiques.
- ❖ L'appui scientifique et technique à la mise en œuvre des politiques publiques. Il recouvre un champ de compétences et un grand nombre de travaux menés dans les unités de recherche et/ou dans des structures internes ou partenariales spécifiquement dédiées : études et recherches pour et sur les politiques publiques, expertises, formations, groupes de travail, participations à des instances d'acteurs publics, conception et gestion d'observatoires ou de bases de données, normalisation...

Quels sont les domaines de recherche concernés par l'EAPP ?

L'institut conduit des activités d'expertise, de prospective et d'appui aux politiques publiques dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement où il développe de la recherche finalisée de haut niveau. Ceci est cohérent avec son positionnement d'Établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), en amont des centres ou instituts techniques ou bureaux d'étude qui contribuent à déployer et valoriser ses résultats.

Quelques exemples



Étude **4 pour 1000** pour l'ADEME et le ministère en charge de l'Agriculture



Plateforme d'épidémiologie de surveillance



Appui mise en œuvre de la **directive-cadre Eau (DCE)** ou **Pôle Écosystèmes lacustres (ECLA)** réunissant l'OFB et INRAE



Centre national de référence pour le bien-être animal



Colloque de restitution de l'EsCo **Qualité des aliments d'origine animale**